

paRRainage17



BILAN
ANNUEL
2022

Sommaire

Rapport Moral	2
Partenariats.....	4
1. Les partenaires du territoire.....	4
a. Les institutions.....	4
b. Le réseau associatif.....	5
2. Les instances de Parrainage 17	7
Rapport Financier	8
Rapport d'Activité	10
1. Les permanences	10
2. Le parrainage	10
a. La Commission parrainage	10
b. Les chiffres du parrainage.....	11
c. Les groupes d'échanges parents / parrains-marraines.....	12
3. Les actions de communication, les manifestations.....	13
a. Les réseaux sociaux	13
b. Le site internet.....	13
c. Les événements.....	14
d. Parrainage 17 dans les médias.....	15
Orientations 2023	16



Rapport Moral

L'objet de notre association, tel qu'il est rédigé dans nos statuts, est :

Dans le cadre de la défense des intérêts matériels et moraux des familles, l'Association a pour but principal de promouvoir, mettre en place et assurer l'accompagnement du parrainage sous toutes ses formes auprès du public et des autorités concernées.

Lorsqu'il concerne des enfants, le parrainage répond à la définition qu'en propose la charte du parrainage d'enfants, auxquels l'Association adhère et dont elle s'engage à respecter les principes.

Pour la réalisation de son objet, l'Association :

- Contribue à la recherche, à l'information et à la préparation des familles souhaitant parrainer.
- Participe à l'organisation et à l'accompagnement des parrainages en lien avec l'ensemble des personnes concernées ;
- Peut-être amenée à intervenir, chaque fois que nécessaire, auprès des autorités responsables dans un esprit de concertation et dans la limite de ses attributions.

Le parrainage tel que défini dans les présents statuts permet à tous les acteurs qui s'y engagent de s'inscrire dans un vaste mouvement d'utilité sociale.

Chacun y trouve le moyen d'agir sur l'organisation de sa propre vie et au-delà de participer à des actions de solidarité citoyenne.

Les enfants parrainés peuvent mieux développer l'acquisition de compétences par l'élargissement de leurs réseaux de sociabilité et être ainsi mieux préparés à l'acquisition de l'autonomie et à l'exercice de responsabilités futures. En cela, le parrainage poursuit des buts d'éducation populaire.

Une étude menée par France Parrainages en 2018 a permis de faire ressortir les effets bénéfiques du parrainage suivants :

- ❖ Développement de la **solidarité**,
- ❖ 92% des enfants parrainés se sentent plus **heureux**
- ❖ Plus de 8 enfants accompagnés sur 10 pratiquent de **nouvelles activités** et découvrent de nouveaux endroits
- ❖ **Améliorations** :
 - du comportement des enfants (concentration)
 - de leurs relations avec leurs parents
 - de leurs résultats scolaires

Concrètement comment cela s'est passé cette année ?

2022, je la qualifierai d'année d'un nouvel élan, après des années difficiles et moroses de pandémie COVID....

En effet, nouvel élan, puisque pour la première fois depuis sa création 2 salariées ont travaillé à temps plein pour l'association :

- une chargée de coordination des parrainages,
- et une chargée de communication, Mégane ici présente.

Toutes 2 ont menées leurs missions à bras le corps et avec enthousiasme. Je les en remercie !

Ces « investissements » en temps salarial ont certes pesés sur notre budget mais se sont révélés nécessaires et se sont traduits :

- d'une part par une augmentation du nombre parrainages : à fin 2022 le nombre parrainages en cours est de 25. Et la barre des 150 a été dépassée (151 pour être précise). Le flux de dossiers à traiter par la commission parrainage a été important comme vous le verrez lors de son rapport d'activité,
- d'autre part par la mise en place ou la reprise des événements, des rencontres.

Sandrine Nier

Présidente de l'association





Partenariats

1. Les partenaires du territoire

a. Les institutions

La **CAF de Charente Maritime** : contractualisation via une convention quadriennale. Nous sommes partenaires dans les réseaux de parentalités du département.

Le **Conseil Départemental de Charente Maritime** : la subvention a été maintenue au même niveau.

La **MSA des Charentes** continue à soutenir notre action depuis de nombreuses années.

L' **ETAT, DDETS**, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020 – 2022, une convention a été signée afin de financer des actions pour développer le parrainage.



Plusieurs mairies, convaincues de l'intérêt du parrainage de proximité, apportent leur contribution financière depuis plusieurs années.

Au titre de 2022, nous remercions les mairies : La Rochelle, Lagord, Rochefort, Châtaillon-Plage, Saint-Sulpice d'Arnoult, Saint-Augustin-sur-Mer, Médis, Sainte-Marie de Ré, Saint-Germain de Lusignan, Saintes, Villedoux, Échillais, Saint-Trojan et Périgny.





Saint-Sulpice
d'Arnoult



Échillais
Au Cœur de Rochefort-Océan

b. Le réseau associatif

Au Niveau National :

- **France Parrainages** : PARRAINAGE 17 a rejoint le Réseau France Parrainages en 2013 et participe avec intérêt aux réunions d'échanges de pratique avec ses différentes antennes et les autres associations partenaires ainsi qu'aux journées de formation. Un administrateur participe à notre Conseil d'Administration.
www.france-parrainages.org

Au Niveau Local :

- **UDAF 17- Union Départementale des Associations Familiales** : L'UDAF représente l'ensemble des familles résidant en Charente-Maritime. C'est un partenaire local majeur, un relai d'information et de communication (site Internet, diffusion aux autres associations par mailing) www.udaf17.fr
- **EAPR - Espace Associatif Partagé de Rochefort** : PARRAINAGE 17 fait partie de ce collectif des associations de la ville. Chaque association assure une permanence (1 fois par mois) pour l'ensemble du collectif. www.eapr17.fr
- **Maison De la Solidarité de Saintes** : lieu ressource regroupant des associations de solidarité. La Maison de la Solidarité nous prête des locaux pour la permanence, le « *café de PARRAINAGE 17* », les groupes d'échanges parents-parrains et les ateliers pour les enfants.
www.maisondelasolidarite.wordpress.com
- **Maison des associations de la Santé à La Rochelle** : œuvre dans le domaine de la santé (*bien-être physique, mental, social et environnemental*) pour les citoyens et les associations de l'agglomération rochelaise. La MAS met à disposition de ses associations adhérentes des salles de réunion et développe des projets inter-associatifs. www.mas17.e-monsite.com
- **Enfance et Partage à La Rochelle** : agit depuis 40 ans pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte (soutien des parents par la valorisation de leurs compétences, défense

parrainage17

des enfants malmenés ou maltraités). www.enfance-et-partage.org

- **EFA17: Enfance et Famille d'Adoption en Charente-Maritime.** www.efa17.blogspot.com
- **France Bénévolat** a pour mission le développement du bénévolat associatif. www.francebenevolat.org/associations/reseau/association/1610
- **CCAS de Sainte Marie en Ré,** Centre Communal d'Action Sociale
- **Collectif Actions Solidaires : 39 associations Solidaires :** ACLF, ADHEOS, Adrias, Adriem, Agir pour les Enfants, Amalouna, Artisans du Monde, A.C.F.F.M, AFPS 17, Au Cœur de Gorée, Aunis en Transition, Aux Arbres Citoyens, Avenir en Héritage, Blutopia, C.I.D.F.F/France Victimes 17, CCFD Terre Solidaire, CDIJ, Écran vert, GREF, Horizon Habitat jeunes, K-pa-cité, l'Appel, La Cimade, La Trémière, Le Mouvement de la Paix, Les Ailes de la Vie, Les Héritiers de la Récup', Optio, Paroles et notes, Parrainage 17, Pays Aigrefeuillais en transition, RAVENALA 17, Remplir les ventres pas les poubelles, Secours Catholique Charentes, Shanë, Solidarité Migrants, SOS Méditerranée, Tounka Cono, Vive le vélo, Zéro Déchet La Rochelle... www.cas17.fr
- **Les réseau Parentalité** (créé en 2015 et coanimé par la CAF) **de La Rochelle** (Vents des Îles), **de Rochefort, de Saintes** et **de Royan** ainsi qu'aux réunions du **Comité Technique Parentalité** du **Schéma Départemental de Service aux Familles**. PARRAINAGE 17 participe activement à ces réunions sur tout le département.



2. Les instances de Parrainage 17

Le **Conseil d'Administration**, composé de 13 administrateurs - dont 4 parrains/marraines- s'est réuni 4 fois. La diversité des profils permet des échanges riches et constructifs pour gérer la gestion courante et l'administration de l'association.

Le **Bureau** s'est réuni 4 fois cette année. Il assure la gestion courante de l'association et veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration.

La **Commission de Parrainage** s'est réunie 10 fois. Elle étudie les nouvelles demandes et assure l'accompagnement des personnes en attente et les parrainages en cours. Voir détail plus loin (page 10).





Rapport Financier

L'année 2022 se termine avec un résultat déficitaire de 27k€.

Même si ce résultat peut paraître alarmant, il a été mesuré. Il est la résultante de décisions prises au dernier trimestre 2021 de relancer l'activité de l'association, qui était en berne suite à la crise sanitaire.

Il a donc été fait le choix de puiser dans les réserves de l'association pour réaliser un « investissement » en temps salarial afin d'augmenter la visibilité de l'association : poste en communication.

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
708000 - Produits des activités annexes	730,60	604000 - Prestations pour événements	-1 280,90
740100 - Subventions d'exploitation - État	10 000,00	606000 - Achats pour revente lors des événements	-92,34
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	11 000,00	606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-1 593,50
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	1 260,00	606400 - Fournitures administratives	-382,18
740600 - Subventions d'exploitation - Autres Institutions	27 500,00	613200 - Locations immobilières	-481,50
754000 - Dons et Collectes	612,00	613210 - Location local siege social	
756100 - Cotisations personne physique	1 355,00	613700 - Locations Logiciel Gestion	-300,26
756200 - Cotisations personne morale	40,00	613800 - Locations autres (hébergement site internet)	
758000 - Produits divers de gestion courante	100,00	615500 - Entretien et réparations véhicules	
791000 - Transferts de charges d'exploitation	77,86	615600 - Maintenance	
Total	52 675,46	616100 - Multirisques	-568,86
		616300 - Assurance véhicules	-513,59
		625100 - Voyages et déplacements	-3 953,35
		625600 - Missions	-215,05
		626100 - Internet	-299,88
		626500 - Téléphone	-119,65
		627800 - Frais services bancaires	-51,90
		628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	-219,80
		628800 - Prestations psychologues	-3 690,00
		641000 - Rémunérations du personnel	-37 943,27
		645100 - Cotisations à l'URSSAF	-21 283,55
		645200 - Cotisations aux mutuelles	-1 420,96
		658000 - Charges diverses de gestion courante	-36,68
		681100 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	-5 500,00
		Total	-80 102,31
RESULTAT D'EXPLOITATION		-27 426,85	

PRODUITS FINANCIERS	
760000 - Produits financiers	228,91
768000 - Autres produits financiers	69,27
Total	298,18
CHARGES FINANCIERES	
Total	
RESULTAT FINANCIER	298,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
770000 - Produits exceptionnels	386,80
Total	386,80
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
670000 - Charges exceptionnelles	-696,00
Total	-696,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-309,20
TOTAL GENERAL	-27 437,87

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
TIERS				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	10 244,76		10 244,76	
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512002 - Banques - Compte courant CA	55 631,63		55 631,63	83 852,73
512003 - Banques - Livret A Association CA	16 836,86		16 836,86	16 608,50
TOTAL ACTIF	82 713,25	0,00	82 713,25	100 461,23

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	99 859,16	91 250,27
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-2 543,09	-2 543,09
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)		8 608,89
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-27 437,87	
TIERS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	12 785,05	3 145,16
Comptes de régularisation		
487000 - Produits constatés d'avance	50,00	
TOTAL PASSIF	82 713,25	100 461,23

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
875000 - Bénévolat	24 343,68
Total	24 343,68
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
864000 - Personnel bénévole	-24 343,68
Total	-24 343,68

Ce qui représente un temps plein.

Michele Gendre

Trésorière de l'association



Rapport d'Activité

1. Les permanences

- La Rochelle : sur rendez-vous au 06 87 65 83 16
- Rochefort : tous les 2^{èmes} mercredis du mois de 10h à 12h – 97 rue de la République
- Royan : tous les 2^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h – 16 rue Louis de Foix
- Saintes ; tous les 2^{èmes} jeudis du mois de 10h à 12h – 1 esplanade du 6^{ème} Régiment d'Infanterie

2. Le parrainage

a. La Commission parrainage

Composée de 12 bénévoles, l'assistante d'accompagnements et une psychologue d'une psychologue, qui n'intervient pas avec les familles mais aide à la réflexion du groupe. Cette année, de nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe, en respectant la charte du Parrainage, à savoir qu'elles doivent justifier d'une activité passée ou actuelle dans le domaine médico-social ou enseignant. Le CA valide ensuite les candidatures.

Cette commission se réunit tous les mois à Rochefort.

Quelle est sa mission ?

- faire le point sur les parrainages en cours,
- les bénévoles en charge du suivi font part des contacts établis, des informations significatives,
- des situations se compliquent parfois et c'est l'occasion de les remettre à plat, et de chercher des solutions qui sont alors discutées et décidées,
- lors de cette réunion sont attribués aux bénévoles les dossiers des postulants pour organiser le premier entretien, qui se réalisera dans un lieu neutre avec la psychologue,
- la commission doit aussi valider les candidatures des familles qui ont réalisé le protocole requis.

Souvent la discussion révèle un consensus parmi les participants. Si ce n'est pas le cas, chacun doit s'engager par un vote sur la situation.

- C'est aussi le lieu où se recherche le meilleur « accordage » possible entre un enfant et une famille, en tenant compte des contraintes géographiques et des attentes des uns et des autres.
- C'est l'occasion de rappel des diverses échéances qui jalonnent le parrainage : signature des conventions, réactualisation, ...

Le travail de suivi des parrainages est important et requiert une mobilisation des bénévoles.

N'hésitez pas à faire connaître cette forme d'engagement autour de vous pour étoffer l'équipe et alléger la charge de chacun.

Des réunions d'équipe complètent l'action de la commission, traitent les questions de fonctionnement

b. Les chiffres du parrainage

Enfants/jeunes

- Nombre total de dossiers d'enfants/jeunes candidats (en amont du parrainage) – formulaire de candidature reçu ou demande formelle de parrainage : 35 (24 demandes parents / 11 demandes partenaires).
- Sur ces 35 demandes 14 ont été ajournées / sans suite (dossier validé mais finalement pas de parrainage mis en place).
- Enfants/jeunes « parrainage accompagnées en 2022 » : 30

Profil de l'enfant :

- Protection : Mesure sociale judiciaire : 4 enfants de 2 à 12 ans
- Mesure sociale administrative : 7 de 13 à 17 ans
- Prévention ; enfant dans sa famille sans mesure social : 5 de 2 à 12 ans / 7 de 13 à 17 ans / 4 de 18 à 21 ans
- Prévention : enfant dans sa famille avec suivi social : 3 de 2 à 12 ans

Parrains :

- Nombre total de dossiers de parrains candidats (dossier de candidature complet reçu) : 18
- Nombre de candidatures parrains ajournées/sans suite : 2
- Nombre de « parrains en cours/actifs » : 57

5 fins de parrainages.

1^{er} contact : 88 dont : 24 filleuls / 42 parrains-marraines / 12 partenaires / 10 bénévoles

Entretien d'information : 73 dont retour recueil information 9 filleuls / 20 parrains-marraines / 3 bénévoles.

c. Les groupes d'échanges parents / parrains-marraines

Ces rencontres, animées par une psychologue, rassemblent des personnes ayant un parrainage en cours, des personnes candidates ou en attente, et d'autres en réflexion sur un projet de parrainage. Parfois, des filleuls adolescents ou jeunes majeurs viennent également apporter leurs témoignages.

Il est demandé à chaque parent ou parrain/marraine candidat de participer à une de ces rencontres avant la validation de leur candidature.

Les témoignages des parents, filleuls, parrains-marraines sont un réel appui aux réflexions et aux échanges.

Durant ce temps, un accueil est proposé pour les enfants (jeux, contes, activités manuelles...).

5 réunions en 2022 : 22 janvier à Saintes, 26 mars à Rochefort, 9 avril à Saintes, 1^{er} octobre à La Rochelle (nouveau), 19 novembre à Saintes.

3. Les actions de communication, les manifestations

Une des orientations de l'année 2022 était d'accroître la visibilité de l'association par le biais de la communication. C'est pourquoi, nous avons mis en place de nombreuses actions visant à faire connaître le parrainage de proximité.

a. Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux prennent une place importante dans la société actuelle, de nombreuses personnes les consultent de manière régulière et quotidienne. Ils constituent une vitrine importante, gratuite et accessible à un large public varié. Ainsi, nous avons retravaillé la ligne éditoriale des publications en respectant la charte graphique propre à Parrainage 17 et assurer une régularité dans ces posts.

Fin 2022 année, nous comptons 609 abonnés sur Facebook (+110 en un an) et 173 sur Instagram (+108 en un an).

b. Le site internet

Une refonte du site internet a été effectuée au cours de l'année afin de modifier l'aspect visuel, technique et structurel. Ces changements apportent une meilleure ergonomie, le rendent plus fonctionnel et optimise le référencement naturel qui permet d'accroître la visibilité (www.parrainage17.org)



c. Les événements

Des actions physiques ont également vu le jour :

- Des **ateliers créatifs** animé par une bénévole à l'occasion d'événements particuliers comme la fête des pères/mères ou encore lors de nos traditionnels réunions Parents-Parrains/Marraines.
- Une **après-midi jeux de société**.
- Présence sur **7 forums des associations** du département grâce à la mobilisation de nos bénévoles (Ile de Ré, Lagord, Marans, Rochefort, Saintes et Saint-Jean-D'Angély) ainsi que le forum de la maison associative de la santé le 2 avril 2022 au centre de La Rochelle.



Le nombre de fiches contact total recueilli est de **37**. Elles concernent des personnes voulant parrainer, voulant faire parrainer leur enfant ou encore devenir bénévole au sein de l'association.

Des rencontres, avec notamment des centres culturels ont également pu avoir lieu.

- **L'anniversaire des 25 ans** d'existence de l'association célébrée par une grande fête ouverte et gratuite à tout public.

Au programme, il y a eu : un concert donné par nos bénévoles, une

représentation par le « Théâtre Lazari », un close up du magicien « Just Magic » et une mise à disposition de 8 jeux géants en bois loué auprès de « La grosse boîte » ainsi qu'une tombola.



d. Parrainage 17 dans les médias

Via nos missions et nos divers événements, nous avons été présents dans différents médias, tout au long de l'année. Un podcast de la Web radio RDH lors de la journée mondiale de la Santé à La Rochelle, des articles de presse dans le Sud-Ouest ou encore le Vidici de Saintes.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Parrainage 17 en quête de bonnes volontés

Fondée en 1996, l'association Comité de parrainage 17 cherche des bénévoles dans les Vals de Saintonge

Conçu à l'origine pour permettre à un enfant de se construire avec des repères familiaux quand ils étaient défectueux, le parrainage de proximité bénéficie surtout à des enfants accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Il s'est très vite élargi à l'ensemble des enfants et s'est adapté aux changements intervenus dans la société.

Présente dans l'association depuis quatre années, Isabelle Prost confirme : « Avec la multiplication des familles monoparentales, la donne a effectivement changé ». Psychologue à la retraite, elle rappelle la mission du comité de parrainage de Charente-Maritime : « mettre en relation des bénévoles avec des familles ».

Engagement volontaire
Fondé sur un engagement volontaire de chacun, le parrainage de proximité repose sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel, dans le respect de la place de chacun. Plusieurs étapes sont à franchir avant de pouvoir intégrer le réseau des bénévoles.

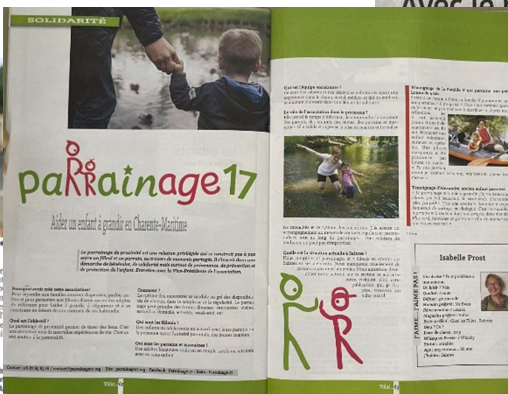
« Le parrainage s'inscrit dans un projet individualisé adapté aux besoins de l'en-



Isabelle Prost, vice-présidente de l'association Parrainage 17

fant et défini avec l'ensemble des acteurs concernés », continue la vice-présidente. Une fois les candidatures des familles éligibles, l'association étudie celles des parrains potentiels. Le parrainage est ensuite mis en place et les membres de l'association sont présents pour l'accompagnement.

« Entre le moment où le bébé nous contacte et celui où commence le parrainage, il se passe environ six mois », concède Isabelle Prost. isa





Orientations 2023

Pour 2023, en plus de l'activité courante, nous prévoyons :

- Recherche de nouveaux financements (appel à projet citoyenneté, FDVA)
- Continuer d'accroître notre visibilité (participation forums, réseaux sociaux, partenariats, presse, etc)
- Organisation d'une conférence
- Promouvoir le parrainage auprès des prescripteurs (maison d'enfants, PMI...)
- Développer les partenariats publics et privés

Professionnalisation indispensable de la coordination des parrainages pour répondre aux besoins de la loi de 2022 :

- Consolider nos ressources pour pérenniser cet emploi en temps plein.

Le Parrainage EN BREF

Les chiffres clés

73

Entretiens
d'information menés
en 2022

35

Candidatures
d'enfants /jeunes

18

Candidatures de
parrains/marraines

25

Parrainages en
cours à fin 2022

20

Bénévoles
actifs



Notre savoir-faire

- Un système de mise en relation personnalisée,
- Un accompagnement sur-mesure de chaque parrainage,
- Une excellente connaissance des profils des enfants et jeunes parrainés et des parrains/marraines,

Nos actions servent à

- Soutenir les familles dans leur fonction parentale,
- Parer au "risque solitude" des filleuls potentiels,
- Favoriser des relations affectives,
- Développer la solidarité intergénérationnelle,
- Aider à l'articulation vie familiale/autres temps de vie,
- Participer aux politiques d'intégration et de développement de la citoyenneté,



parrainage17

parrainage17
une histoire à partager

21, avenue du Champ de Mars
17 000 La Rochelle
06 87 65 83 16

contact@parrainage17.org
www.parrainage17.org

Rejoignez-nous sur

